

Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 31 janvier [1871]

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Favre, Jules \(1809-1880\)](#) est cité(e) dans cette lettre
[Godin, Émile \(1840-1888\)](#) est destinataire de cette lettre
[Grebel, Alphonse \(vers 1819-\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (3)

Collation2 p. (194r, 195v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 31 janvier [1871], Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/28175>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [31 janvier 1871](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)

Lieu de destination Cambrai (Nord)

Description

Résumé Godin indique à Émile que les nouvelles parviennent à Guise avec retard, qu'il apprit par lui et par monsieur Grebel la signature de l'armistice, mais qu'il ne sait rien du traité conclu entre Jules Favre et Bismarck. Godin craint que si Paris est désarmé, c'est toute la France qui le soit. Godin évoque la possibilité que l'Aisne, département envahi, puisse élire des représentants aux prochaines élections, ce qui le déchargerait des responsabilités qui l'accaparent. Godin exprime son espoir pour l'avenir. Il signale enfin à Émile qu'il est sans nouvelles des otages.

Notes Destination : le bataillon de la garde mobile auquel appartient Émile stationne à Cambrai à partir du début de janvier 1871.

Mots-clés

[Élections](#), [Guerre](#), [Périodiques](#)

Personnes citées

- [Bismarck, Otto von \(1815-1898\)](#)
- [Favre, Jules \(1809-1880\)](#)
- [Grebel, Armand](#)

Œuvres citées [L'Indépendance belge, Bruxelles, 1831-1933.](#)

Événements cités

- [Élections législatives \(8 février 1871, France\)](#)
- [Guerre franco-allemande de 1870 \(19 juillet 1870-29 janvier 1871, France\)](#)

Lieux cités [Aisne \(France\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Favre, Jules (1809-1880)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Droit/Justice
- Politique

BiographieAvocat et homme politique français né en 1809 à Lyon (Rhône) et décédé en 1880 à Versailles (Yvelines). Représentant du peuple en 1848 et en 1849, député de 1858 à 1870, membre du gouvernement de la Défense nationale, ministre, député en 1871 et sénateur de 1876 à 1880. Il est avocat de Godin en 1863-1865 dans le procès en séparation qui l'oppose à sa première épouse [Esther Lemaire](#).

NomGodin, Émile (1840-1888)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

Activité

- Familistère
- Rente/Propriété

BiographiePropriétaire français né en 1840 à Esquéhéries (Aisne) et décédé en 1888 à Flavigny-le-Petit (Aisne). Émile Caïus Godin est le fils de Jean-Baptiste André Godin et d'[Esther Lemaire](#). À l'âge de 10 ans, Émile Godin poursuit sa scolarité à Paris : de 1851 à 1853, dans la pension Régnier à Bellevue à Meudon (Hauts-de-Seine) et de 1853 à 1856, il est pensionnaire au collège Chaptal, établissement novateur préparant ses élèves aux carrières commerciales et industrielles. Émile Godin ne s'adapte pas à la vie en pension et ses résultats scolaires ne sont pas excellents. À partir de septembre 1856, il travaille avec son père pour les Fonderies et manufactures Godin-Lemaire. Dans les années 1860, il est le chargé d'affaires de son père à Paris et à l'Exposition universelle de Londres de 1862 ou le responsable des achats de fonte en Angleterre ; il semble aussi s'occuper de la fabrication, de l'émaillage en particulier. Émile Godin choisit de rester auprès de son père après la séparation de celui-ci et de son épouse Esther Lemaire en novembre 1863. Il est mobilisé dans l'Armée du Nord avec le grade de capitaine pendant la guerre de 1870-1871. Alors que Jean-Baptiste André Godin est élu député de l'Aisne à l'Assemblée nationale (1871-1875), Émile représente son père et remplit des fonctions de direction au sein des Fonderies et manufactures du Familistère, mais il entre en conflit avec plusieurs directeurs de l'usine et du Familistère. En 1878, Émile Godin se brouille avec son père et quitte le Familistère ; des procès opposent le père et le fils. Il épouse le 30 décembre 1882 à Flavigny-le-Petit (Aisne) [Éléonore Joséphine Rouchy](#) qu'il fréquente depuis plusieurs années et avec laquelle il a trois enfants : Émilie Esther (1878-), Alix Émile Godin (1881-1929), enfants naturels légitimés à l'occasion du mariage, et Camille Andréa (1883-). Il décède le 2 janvier 1888, quinze jours avant son père.

NomGrebel, Alphonse (vers 1819-)

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

Activité

- Employé/Employée
- Ingénieur

BiographieDessinateur-mécanicien puis ingénieur civil né vers 1819. Antoine

François Alphonse Grebel est l'époux d'Adélaïde Célina Magdeleine Parent (vers 1824-), et le père d'[Émile Grebel \(1845-1929\)](#), de Tony François Achille Grebel (1846-) et d'[Armand Grebel \(1849-1915\)](#). Il est qualifié de dessinateur-mécanicien dans l'acte de naissance de son fils Émile. Candidat à un emploi dans les Fonderies et manufactures de Guise en 1867, Godin lui explique qu'il a les aptitudes d'un ingénieur alors qu'il recherche quelqu'un pour un travail d'exécution, mais il lui propose de faire un essai. Il est employé dans les [Fonderies et manufactures Godin-Lemaire](#) à Guise jusqu'aux années 1870. Grebel s'occupe notamment de tout ce qui a rapport aux brevets d'invention de Godin. Il est élu conseiller municipal de Guise en juin 1872 alors que Jean-Baptiste André Godin est maire de la ville (de 1870 à 1874). Alphonse Grebel est qualifié d'ingénieur civil sur l'acte de mariage de son fils Émile à Guise le 28 août 1875. Il se trouve encore en janvier 1876 à Guise, où il assiste au mariage de son fils Tony. Alphonse réside en 1879 à Kansas City (Missouri, États-Unis).

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 14/11/2025

Guise le 31 janvier

Amon chz. Emile

Les nouvelles nous arrivent ici
si ce n'est que j'ai reçu aujourd'hui
l'ordre pour moi du 26 et aussi
des journaux du 28 je connais
l'armistice, mais ce que tu m'as
écrit il paraît en effet que l'ordre
est à venir, mais je ne
sais pas si l'ordre fait entre
plus l'Est et l'Ouest et cela
me semble de se croire que la guerre
se déroulera tout à peu près et
d'abord c'est le démantèlement de la
Prusse.

Je te prie de me faire trop simple
sur mes idées de danger, pour...
disparaître avec l'armistice, mais je
peux que je vais en faire assez
moins de temps que le conseil
à moins que notre département
ne fasse un peu de démantèlement
représentants. les idées se rapprochent
de ce que mon père pas au moins
laissait pas un instant
et que l'empereur lâcherait la
Prusse disparaîtrait dans un bref
de deux ou trois jours la Terre

261

Un homme qui ne vit pas
que fraternelle liberté et harmonie
lesprirait aussi que des formes politiques
peuvent aider au salut du monde
malgré les dérives de la force
brutale ; est appelle à donner
son hommage à la vertu de
communier. On écrit de l'âme et de
la grande espoir leffacement sur
nos deux vies terrestres

je veux faire pas dans fagon
bon. storia ce que je vais faire on
a qu'il sera possible. Je faire de
la liberté, prendre, ce n'est pas
bien, mais il faut tout de même
réaliser. Je faire usage de droit
de suffrage.

je fais de l'âme : je vais le 23
le 28 et le 29 et l'âme le 30

nous vivons comme nouvelle des
étages

je tomberai du feu de l'âme

Fraternité